

Conférences et débat

sur la Santé au Travail
6ème édition

organisés par
la Chaire francophone de Travail social et politiques sociales

Le diktat des émotions au travail *De leur contrôle à leur neutralisation ?*



Avec les conférences de :

Aurélie JEANTET

Jean-Philippe BOUILLLOUD

18 octobre 2022
18h00-20h00

Université de Fribourg
(entrée libre [sur inscription](#))
Auditoire G120 site de Pérolles

www.unifr.ch/travsoch/fr

**UNI
FR**

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Unil

UNIL | Université de Lausanne



AMBASSADE DE FRANCE
EN SUISSE

Programme

18h00-19h30 : Conférences

Aurélie JEANTET : sociologue, maître de conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et chercheure au laboratoire CNRS CRESPPA (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris), équipe GTM (Genre, travail, mobilités). Elle est notamment l'auteure de :
- *Les émotions au travail*, Paris, Éditions du CNRS, 2018.

Jean-Philippe BOUILLOUD : professeur d'organisation et de sociologie des sciences à l'ESCP Europe (École supérieure de commerce de Paris). Il intervient à l'Université de Paris 7 et dans plusieurs universités à l'étranger (UQAM au Canada, TEC Monterrey au Mexique, Université de San Andres Buenos Aires en Argentine, ...). Il est notamment l'auteur de :
- *Entre l'enclume et le marteau, les cadres pris au piège*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

19h30-20h00 : Débat

La participation à ces conférences-débat est gratuite mais sur inscription à l'adresse suivante :

www.unifr.ch/travsoc/fr

Université de Fribourg
Chaire francophone de Travail social et politiques sociales
Route des Bonnesfontaines 11, 1700 Fribourg

Des changements de paradigme importants dans la gestion du travail sont observables depuis quelques années. Les savoir-être au travail supplantent de plus en plus les savoir-faire. Les dysfonctionnements organisationnels s'expliquent principalement par des comportements individuels trop ou pas assez réceptifs – et donc fautifs ? –, et non plus par des analyses structurelles. « Être heureux » n'est plus un libre ressenti, mais s'est transformé en une injonction.

Autant de transformations qui démontrent une tendance à positionner au cœur des sphères professionnelles, l'enjeu des émotions au travail. Elles sont tantôt décrétées, voire prescrites dans certains *guidelines* ou standards professionnels (sourire et transmettre sa joie au client par téléphone par exemple) ou interdites dans d'autres.

L'idéal d'un Être de raison, se pliant aux attentes organisationnelles jusque dans le façonnement de ses affects, est aujourd'hui un des enjeux problématiques de la santé au travail. Que l'entreprise s'immisce dans le contrôle, la neutralisation, la conformation et l'orientation des émotions de ses salarié.e.s interpelle sur la qualité accordée aux individus, mais surtout peut présager de l'émergence d'une forme de déshumanisation des acteur.e.s au travail.

Alors que tout doit être recalibré à l'aune d'une psychologisation positive – c'est le constat des discours proposés au sein des entreprises pour « gérer » le stress ou les conflits –, les problématiques de santé au travail, et particulièrement celles en lien avec le psychisme, n'ont jamais été aussi présentes. Vouloir tout euphoriser et positiver, ne serait-ce pas *in fine* un artefact idéologique au mal-être réel ? Un masque travestissant la souffrance au travail face à certaines dérives managériales ?

Le diktat des émotions au travail

De leur contrôle à leur neutralisation ?

Conférences et débat



18 octobre 2022

18h00-20h00
Université de Fribourg
Auditoire G120 site de Pérolles

Entrée libre
(sur inscription)

UNI
FR

Unil

